



<input type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt	<input checked="" type="checkbox"/>	Back-office - Options
<input checked="" type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur actions et indices	<input checked="" type="checkbox"/>	Technologie
<input type="checkbox"/>	Back-office - Contrats à terme	<input checked="" type="checkbox"/>	Réglementation
		<input type="checkbox"/>	MCeX

**CIRCULAIRE**  
Le 27 août 2008

## ERRATUM

### CORPORATION CAMECO

Par la présente, Bourse de Montréal Inc. (la Bourse) et la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (CDCC) désirent clarifier et corriger l'avis aux membres de CDCC No 2008-092 émis le 21 août 2008 et la circulaire de la Bourse No. 138-08 aussi émise le 21 août 2008, relativement au symbole ajusté sur **Corporation Cameco – CCX pour identifier les séries d'options ayant un prix de levée de vingt trois dollars (23,00 \$) et en dessous.**

Le symbole ajusté est **COY** au lieu de **CCX** comme il a été publié.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Louise Leclair, Analyste, systèmes de négociation, Opérations de marché, Bourse de Montréal Inc. au (514) 871-3526. Les membres compensateurs de la CDCC peuvent communiquer avec le service des opérations.

Joëlle Saint-Arnault  
Vice-présidente, Affaires juridiques

Circulaire no. : 139-08